



Poster une annonce pour quelqu'un d'autre

Par **Diwax**, le **17/07/2010** à **17:51**

Bonjour, il y a quelques mois (en mai précisément), un contact MSN souhaitait que je lui rende un service : poster pour lui une annonce sur leboncoin.fr.

Naïf et n'ayant pas du tout réfléchi sur le moment, je poste cette annonce avec les détails qu'il m'a donné et ses coordonnées, qu'il m'a aussi fournies (son mail et son numéro de téléphone portable, pour que les gens le joignent lui et pas moi). Il s'agissait d'une voiture d'occasion à 2000€.

Aujourd'hui, l'annonce n'existe plus.

Comme je vois de plus en plus de gens se faire arnaquer sur leboncoin.fr en voulant acheter une voiture d'occasion, je me dis que j'ai fait une grosse bêtise. Il y a des chances pour que la personne qui m'a fait poster l'annonce soit un arnaqueur, sinon pourquoi n'aurait-il pas posté lui-même l'annonce ?

Le soucis c'est que si il y a réellement arnaque, l'acheteur portera plainte et on remontera jusqu'à moi à cause de mon adresse IP, non ?

Je n'ai pas envie d'avoir de problèmes alors que je n'ai arnaqué personne.

Je voudrais savoir si je risque quelque chose pour avoir mis cette annonce en ligne.

Si il y a réellement arnaque et que l'acheteur porte plainte : le fautif est celui qui a publié l'annonce ou celui qui répondait aux appels des acheteurs sur son portable ?

Je n'ai trompé personne. Dans ma naïveté, j'ai juste cru rendre service à quelqu'un. Le supposé escroc m'a eu moi aussi.

Par prudence, j'avais copié/collé dans un logiciel de traitement de texte la conversation MSN où l'individu me demandait de poster l'annonce. Cela peut-il servir de preuve ? J'ai notamment le numéro de téléphone de cette personne.

Merci de vos conseils.

Bonne journée.

PS : J'avais 17 ans au moment où j'ai mis l'annonce en ligne.